député sortant d'Assiniboia. Je suis sûr que le député en question va demander la parole pour participer au débat car il se préoccupe vivement de la situation dans sa circonscription et de la position de force des autres partis ainsi que du succès considérable de leurs réunions publiques. Le député aurait

d'ailleurs fort bien pu tenir ses réunions dans une cabine téléphonique, ce qui démontre l'enthousiasme qu'il a su susci-

ter dans cette partie du pays.

Voilà donc ce que j'ai à dire du bill qu'on nous présente. Je pense que nous devons adopter une mentalité nouvelle et nous convaincre que nous sommes capables de régler nos affaires nous-mêmes sans compter sur d'autres pays. Devons-nous toujours rester des velléitaires sans esprit de décision lorsqu'il s'agit de négocier une affaire? Ainsi que l'ont fait remarquer d'autres députés de mon parti, quand on considère les nombreux cas où nous avons négocié avec les Américains on constate que nous avons toujours été lésés. Ce genre d'attitude ne nous rapporte rien, c'est même l'une des raisons qui font que notre dollar dégringole. Notre économie n'inspire plus confiance et c'est pourquoi nous avons tant de chômage. Nous importons davantage de produits manufacturés que tout autre pays industrialisé au monde. Pourquoi? Parce que nous avons toujours eu pour principe de vendre nos ressources à bon marché à l'étranger. Nous n'avons aucune vision globale, aucun projet d'ensemble. Lorsqu'il se produit une récession mondiale, ce sont des pays comme le Canada qui n'exercent aucun contrôle sur leur économie nationale qui sont les premiers touchés et où les répercussions se font le plus sentir. Nous avons une économie de succursales, et dans ce genre de situation, c'est toujours la succursale qui disparaît ou qui péréclite la première. Voilà le genre d'économie que le Parti libéral a donné au pays, ce parti qui est au pouvoir depuis beaucoup trop longtemps. Il est temps que le gouvernement soit défait et qu'il soit chassé de la tour d'ivoire qu'il s'est construite; je suis d'ailleurs certain qu'il n'en a plus que pour quelques semaines à s'y prélasser.

M. John Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur l'Orateur, je n'avais pas l'intention de participer au débat . . .

Des voix: Vraiment?

M. Rodriguez: ... toutefois, le mutisme complet qu'observe la loyale opposition au sujet d'un projet de loi si important m'a incité à prendre la parole. Les députés de l'opposition deviennent tout à coup silencieux et ne jugent plus qu'il est de leur devoir d'examiner les principes dont s'inspire le projet de loi, de l'expliquer aux Canadiens et de formuler des propositions concrètes.

M. Hees: Nous préférerons ne pas ressasser de vieux griefs.

M. Rodriguez: Le député dit que ce sont de vieux griefs. Mais ces vieux griefs se sont répétés trop souvent. Le bill C-25 vise à donner force de loi à un traité passé entre le pays le plus puissant au monde et le Canada, un pays dont la population est peu nombreuse. J'ai toujours cru, en observant les rapports entre le colosse et son voisin du Nord, que le ministère des Affaires extérieures doit faire subir un lavage de cerveau à nos mandarins d'Ottawa pour leur faire croire qu'on ne peut s'entretenir avec le colosse, qu'il faut toujours céder, qu'on ne

### Finances

peut entamer des négociations serrées avec le colosse, car il imposera des restrictions qui auront sur nous des répercussions économiques. Le traité signé est le plus récent exemple d'un recul de ce genre.

Puis-ie dire qu'il est 6 heures, monsieur l'Orateur?

M. l'Orateur adjoint: Comme il est 6 heures, je quitte maintenant le fauteuil jusqu'à 8 heures, alors que la Chambre étudiera la dévaluation du dollar canadien, en vertu de l'article 26 du Règlement.

(La séance est suspendue à 6 heures.)

• (2002)

## REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 8 heures.

# MOTION D'AJOURNEMENT AUX TERMES DE L'ARTICLE 26 DU RÈGLEMENT

[Traduction]

#### LES FINANCES

## LA DÉVALUATION DU DOLLAR CANADIEN

L'Orateur suppléant (M. Turner): A l'ordre. La permission a été accordée au chef de l'opposition (M. Clark) de proposer l'ajournement de la Chambre, aux termes de l'article 26 du Règlement, pour discuter une affaire déterminée et importante dont l'étude s'impose d'urgence, savoir, la baisse, continue, au cours des quinze derniers mois, du cours du dollar canadien qui se trouve maintenant à son point le plus bas depuis 1931, de la déclaration faite, hors de la Chambre, par le ministre des Finances, au sujet de la négociation d'importants emprunts destinés à arrêter cette chute, des frais élevés qu'exige le soutien du dollar et des pressions inflationnistes qu'entraînera une réduction supplémentaire de sa valeur.

La motion est donc la suivante: M. Clark, appuyé par M. Broadbent, propose:

Oue la Chambre s'ajourne maintenant.

M. Joe Clark (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, comme c'est généralement le cas, nous souhaiterions tous pouvoir nous passer d'un débat de ce genre car nous aimerions tous que notre économie ait été gérée de manière à éviter la dévaluation de notre monnaie. En vérité, nous souhaiterions voir à la tête du pays un ministre et un gouvernement qui soient beaucoup mieux disposés à dire en toute franchise au Parlement et aux Canadiens ce qu'ils comptent faire pour mettre un terme à la chute endémique du dollar.

Je ne pense pas me tromper en disant que nous visons surtout trois objectifs avec le débat de ce soir. Premièrement, nous voulons savoir ce que le gouvernement fait et ce qu'il compte faire pour enrayer la dévaluation du dollar. Cela nous intéresse de le savoir; par ailleurs, il importe que le gouvernement dévoile clairement ses intentions afin de mettre fin à l'incertitude qui sape la confiance.